

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 7 mars 2017, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M ^{me} Stéphanie Binet,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M ^{me} Linda Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lucie Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Nathalie Guillemette,	commissaire-parent
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M ^{me} Geneviève Patenaude,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Martine Renaud a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5584/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Guillemette, commissaire-parent, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2017.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5585/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2017.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5586/SSGC)

M. Robert Fugère, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction et de direction adjointe d'école;
9. Nomination d'un conseiller en gestion de personnel au Service des ressources humaines;
10. Nomination d'une direction adjointe au Service des ressources financières;
11. Lancement de consultation - politique de surveillance des élèves;
PAUSE
12. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
13. Questions diverses;
 - 13.1 Absence du personnel;
 - 13.2 École alternative au secondaire;
 - 13.3 Conditions météorologiques et suspension des cours;
14. Information du comité de parents;
15. Information de la vice-présidence;
16. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
17. Information de la direction générale;
18. Tour de table - partage d'information;
19. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

M^{me} Halsouet et M^{me} Houssonloge - école Mariboisé et école alternative de la Fourmière. Demande de jours supplémentaires - direction d'école.

M. Pierre-Antoine Sauvé - déplacement des élèves HDAA.

PAROLE AUX ÉLÈVES

AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION ET DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE (R-5587/SRH)

CONSIDÉRANT le processus d'affectation et de mutation approuvé par le conseil des commissaires lors de sa séance du 17 juin 2008 par le biais de la résolution R-3136/SDG;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette résolution, il appartient au conseil des commissaires de constituer ces listes d'admissibilité sur recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT les concours C-2016-531 et C-2016-532;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'admettre dans la liste d'admissibilité pour des postes de direction et de direction adjointe d'école, les personnes recommandées par le comité de sélection qui a eu lieu le 7 mars 2017, à savoir M^{me} Julie-Anne Lamarre (direction) et M^{me} Geneviève Langlais (direction adjointe).

Adopté

NOMINATION D'UN CONSEILLER EN GESTION DE PERSONNEL AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (R-5588/SRH)

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant par le départ à la retraite de M^{me} Jacynthe Fortin;

CONSIDÉRANT le concours C-2015-528;

CONSIDÉRANT les recommandations des comités de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de nommer à titre de conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines, la personne recommandée par les comités de sélection qui ont eu lieu le 7 février et le 24 février 2017, à savoir M^{me} Émilie Reid.

Adopté

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE AU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Ce point est retiré.

PROPOSITION D'HUIS CLOS (R-5589/SSGC)

M^{me} Linda Gagnon, commissaire, propose de tenir une séance d'huis clos. Il est 19 h 40.

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (R-5590/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, propose le retour à la séance publique. Il est 20 h 35.

LANCEMENT DE CONSULTATION - POLITIQUE DE SURVEILLANCE DES ÉLÈVES (R-5591/SRF)

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire à assurer une offre de services sécuritaires et de qualité qui répond aux besoins des usagers;

CONSIDÉRANT que la politique de surveillance des élèves fixe les frais chargés aux parents;

CONSIDÉRANT l'autofinancement des services offerts aux usagers;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources financières doit mettre en place des mesures de contrôle interne pour assurer la saine gestion des fonds publics;

Il est **PROPOSÉ** par M. Robert Fugère, commissaire, d'autoriser le lancement de la consultation de la politique de surveillance des élèves, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2016-2017-16*.

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

- Absence du personnel. Ce point est apporté par M^{me} Lucie Gagnon.
- École alternative au secondaire. Ce point est apporté par M. Robert Fugère.
- Conditions météorologiques et suspension des cours. Ce point est apporté par M. Serge Forget.

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5592/SSGC)

M^{me} Danielle Leblanc, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 21 h 20.

Adopté

Président

Secrétaire